

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 15 novembre 2023

Le mercredi 15 novembre 2023 à 18h30 le conseil municipal, convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à la salle du Conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Frédéric CAUL-FUTY, maire.

Étaient présents (15) : Frédéric CAUL-FUTY, Chantal CHAPON, Marc GUFFOND, Nathalie BRUNET-BALLESTO, Rémy BIZZOCCHI, Roger ROCH, Christian SCHEVENEMENT, Pierre-Emmanuel CAVAREC, Jérôme LAFRASSE, Rodolphe RENFER, Emilie MICARD, Patrick ADAMI, Manoël BODET, Etienne BONNAZ, Elisabeth GREVIN.

Absents excusés (4) : Marine EQUOY, Marie-Josette MERUZ, Marie ANCELIN (pouvoir à P-E CAVAREC), Marie-Cécile AGUILANIU (pouvoir à P ADAMI).

Absent (0) :

Secrétaire de séance : Rémy BIZZOCCHI.

#### DEL2023-71 Désaffectation partielle du Chemin des Pierriers

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3 ;

Vu le décret n°2015-955 du 31 juillet 2015 relatif à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux, Vu le Code Rural et de la pêche maritime et notamment l'article L161-10 et suivants d'une part et les articles R161-25, R161-26 et R161-25 d'autre part.

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment les articles L134-1 et L134-2 et d'une part et les articles R134.-3 à R134-30 d'autre part.

Une section de l'ancien chemin rural dit « Chemin des Pierriers » n'est plus affectée à l'usage du public.

Il est donc proposé :

- de procéder à la désaffectation de la section de ce chemin en vue de son intégration au domaine privé cadastré de la commune de Mont-Saxonnex.
- et de lancer l'enquête publique nécessaire au projet de désaffectation

L'enquête publique sera organisée conformément aux dispositions des articles R. R161-25, R161-26 et R161-25 du Code Rural et de la pêche maritime.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **APPROUVER** le projet de désaffectation de la section de l'ancien chemin rural dit « Chemin des Pierriers » conformément au plan annexé et décide le lancement de l'enquête publique afférente ;
- **DONNER** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les actes nécessaires et pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Rémy BIZZOCCHI

Secrétaire de séance

Frédéric CAUL-FUTY

Maire de Mont-Saxonnex



Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture  
Le ...21/11/23...  
et publication ou  
notification  
du ...21/11/23...  
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 074-217401892-20231115-DEL2023\_71-DE



Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 21/11/2023  
et publication en  
collaboration  
avec le Maire  
de la commune

